

MERCREDI 19 JUIN 2024

LES PROJETS DE SYSTÈMES INFORMATIQUES DOUANIERS : MONTREUIL A-T-ELLE LA FIBRE ?



1/2



L'administration a voulu consacrer une réunion technique dédiée aux systèmes informatiques, le 28 mai dernier. Il y était notamment question de la feuille de route des TSI et de l'usage de la softphonie.

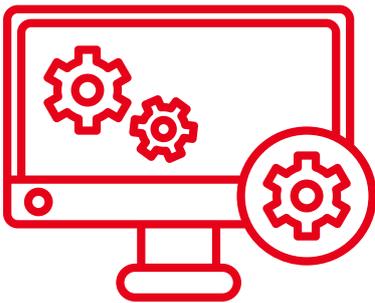
Toutefois, la mobilisation des personnels TSI engagée depuis la fin d'année 2023, occupe à juste titre les principales préoccupations du moment. Là encore, l'administration se trouve à un tournant décisif pour son avenir...

UN DEVOIR DE MÉMOIRE...

En préambule, l'UNSA Douanes a rappelé son intervention, datée du 30 juin 2020 à l'occasion d'un GT Informatique et nomadisme en Douane, qui reste malheureusement d'actualité :

« Ce GT nous laisse un goût amer d'inachevé, car **derrière l'informatique, il y a des femmes et des hommes : il serait enfin temps de s'intéresser à leur métier et aux perspectives qui leur sont offertes au sein de notre Administration !**

GT après GT, les sujets informatiques sont abordés sans qu'une politique globale ne soit définie. Les TSI voient encore leur champ de compétence s'étendre sans être formés / informés / compensés, et les soucis de recrutement risquent de s'accentuer. »



Pour ce qui est du parcours de carrière, nous avons plaidé pour une forte reconnaissance des agents, dont l'implication est essentielle au bon fonctionnement de toute la douane. S'ils venaient à quitter massivement la DGDDI, son activité serait largement pénalisée. En outre, l'administration doit identifier les besoins d'adjoints au TS2I et les pourvoir rapidement.

Pour l'UNSA Douanes, un plan d'action d'attractivité et de fidélisation, incluant une GPEC, une politique de qualification et de promotion (plus de postes) et la création d'une filière expertise informatique, est nécessaire.



DGDDI : L'INDEMNITAIRE ET LE PARCOURS DE CARRIÈRE À LA VITESSE DE 56K I

L'administration, qui n'a donc pas pris en compte notre avertissement, fait face désormais à la mobilisation des personnels TSI, apparue fin 2023, et nous avons entrepris de nouvelles démarches dès janvier pour les soutenir. Cette catégorie de professionnels spécialisés dans les systèmes informatisés a été laissée de côté depuis bien trop longtemps. C'est pourtant un maillon essentiel au bon fonctionnement de toute l'administration. Alors certes, des réponses ont été données par la DG, notamment sur l'organisation de la filière. Mais pour le reste, cela demeure encore assez timide.

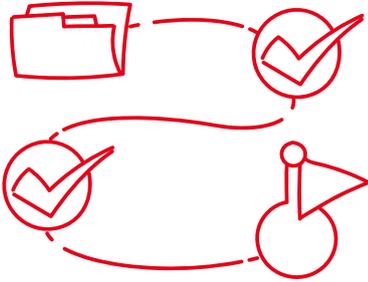
Un nouvel audit doit déterminer les besoins en ressources matérielles et humaines pour améliorer les conditions de travail. Son résultat n'est pas encore connu. Mais surtout, la filière n'a toujours pas de garanties pour un déroulé de carrière jusqu'à la catégorie A. Quant à l'évolution nécessaire du décret de 1971 pour une refonte du régime indemnitaire, le sujet reste suspendu aux décisions de la DGAFP.

L'UNSA douanes a voulu connaître l'état d'avancement de ces dossiers :

- Le décret de 1971 est actuellement traité par le Secrétariat Général de Bercy, qui doit ensuite le transmettre à la DGAFP, mais cette démarche est relativement longue.
- Une prime de 450 euros a été versée à titre exceptionnel pour toute la filière. Une réflexion est menée autour de sa reconduction en attendant les avancées issues de la refonte du décret de 1971.
- L'octroi d'une NBI est complexe puisque les textes actuels ne le prévoient pas et le contexte politique ne permet pas une évolution prochaine du décret.



LA FEUILLE DE ROUTE DES TSI...



Le Sous-Directeur a annoncé la nomination de François TESSIER au poste nouvellement créé de coordinateur technique. Il est l'interlocuteur unique des TSI pour gérer les priorités et alerter sur les difficultés, entre autres choses. Il pourra aussi appuyer son action sur la feuille de route, qui a permis de classer trois types de priorités :

1. Projets imposés pour des questions de sécurité et de maintien en condition opérationnelle des équipements.
2. Projets apportant un bénéfice aux agents.
3. Projets facilitant le travail des TSI.

Nous avons signifié le besoin de bien identifier les priorités, puisque les TSI sont las de toujours gérer l'urgence. Celle-ci est devenue leur quotidien ! Dès lors, comment évoluer sereinement à son travail ? Par ailleurs, il serait pertinent de rassembler dans un même recueil les difficultés recensées par la communauté informatique.

D'après la DG, l'avantage d'une feuille de route est la création d'une « meilleure comitologie » : comité technique (réunion mensuelle) pour faire le point au plan technique sur les projets en cours, comité de pilotage (trimestriel) pour ajuster la feuille de route des projets SI et comité stratégique (semestriel) pour discuter des sujets intéressant les TSI en direct avec la sous-direction SI. Nous restons encore perplexes devant cette comitologie. Espérons qu'il ne s'agisse pas en fait de comités Théodule...



LE RENDEZ-VOUS EST PRIS POUR LA RENTRÉE, AFIN DE CONNAÎTRE LE TRAITEMENT RÉSERVÉ AUX DIFFÉRENTES THÉMATIQUES EXPOSÉES CI-DESSUS. L'UNSA DOUANES EXIGE UNE RECONNAISSANCE RÉELLE DES ENJEUX ET BESOINS DES PERSONNELS TSI. LES EFFORTS CONSENTIS NE DOIVENT PAS RESTER SANS SUITE, ET DES ACTIONS CONCRÈTES DOIVENT ÊTRE MISES EN PLACE POUR GARANTIR UN CADRE DE TRAVAIL DÉCENT ET MOTIVANT POUR TOUS LES AGENTS IMPLIQUÉS DANS LE SYSTÈME INFORMATIQUE DES DOUANES.



PARLEZ, PARLEZ DANS « L'ORDINAPHONE » !



En bref, l'administration a brièvement abordé le déploiement de la softphonie, pour laquelle elle a investi 1 700 000 €. Pour rappel, un softphone est un logiciel qui permet de réaliser des appels téléphoniques via Internet en utilisant un ordinateur généraliste au lieu d'un appareil téléphonique.

Les premiers retours indiquent que c'est une avancée avec de nouvelles options possibles. Cependant, il n'y a pas d'intention pour l'instant de remplacer la téléphonie par la softphonie, même si techniquement cela serait possible. La sous-direction SI n'avait pas identifié de besoin de formation à ce sujet.

